



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Édition 2022

Directeur de la publication : Joseph Boivent

Conception graphique et mise en page : service communication SMG Eau 35

Rédaction - Crédits photos : SMG Eau 35

Édition : 2022

ÉDITO DU PRÉSIDENT

L'année 2022 a été marquée par une **sécheresse exceptionnelle** face à laquelle le SMG Eau 35 a adapté son activité. En tant que collectivité fédératrice à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine, le SMG Eau 35 a ainsi été sollicité pour coordonner les réponses apportées par les collectivités de l'eau potable pour faire face à la crise, notamment lors des nombreux comités de gestion de la ressource en eau organisés par le Préfet.

Mais les actions du SMG Eau 35 s'inscrivent aussi dans une perspective de plus long terme, avec la poursuite ou la mise en place de programmes pour sécuriser l'alimentation en eau potable dans les années et décennies à venir :

- ◆ **Le chantier de l'Aqueduc Vilaine Atlantique (AVA)**, qui a débuté en 2022 sous maîtrise d'ouvrage du SMG Eau 35. Un ouvrage majeur qui sera mis en service en 2024 et viendra compléter efficacement les travaux de sécurisation déjà réalisés sur le département ;
- ◆ **L'Observatoire de l'eau potable** qui s'enrichit chaque année de nouvelles thématiques, notamment sur un suivi plus précis des consommations d'eau ;
- ◆ La poursuite du **programme d'actions d'économies d'eau** auprès des professionnels, qui s'affirme comme un enjeu essentiel sur notre département ;
- ◆ **Le Plan Ressources 2040**, qui vise à mieux utiliser les ressources actuelles et à mobiliser de nouvelles ressources si nécessaire, dans un contexte de rareté croissante de l'eau ;
- ◆ **La mise en œuvre de nouveaux dispositifs de protection de la qualité des eaux prélevées**, comme par exemple les Paiements pour Services Environnementaux menés sous maîtrise d'ouvrage du SMG Eau 35 et de ses adhérents.

Enfin, dans une période où la gestion de l'eau redevient un sujet de préoccupation pour l'ensemble de la société, **notre collectivité se doit de fournir des données vérifiées et de partager les enjeux de l'eau potable auprès de publics divers** : collectivités locales, administrations, associations et représentants du monde économique -notamment au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux nouvellement créée-, Conférence Bretilienne de l'Eau, Assemble bretonne de l'Eau, médias...

Toutes ces actions sont décrites dans ce rapport annuel d'activités annuel, dont je vous souhaite une bonne lecture.

Joseph Boivent
Président du SMG Eau 35



LA COLLECTIVITÉ

L'ORGANISATION TERRITORIALE

La particularité de l'Ille-et-Vilaine est que la totalité des collectivités contribuent à la solidarité départementale.

Depuis 2020, l'organisation de la compétence eau potable en Ille-et-Vilaine s'articule autour de 3 niveaux :

- distribution
- production
- sécurisation

Cette organisation a été bouleversée avec la loi NOTRe et le transfert de la compétence aux EPCI. Le SMG Eau 35 est composé de 8 collectivités eau potable et du conseil départemental.



L'organisation territoriale de l'exercice de la compétence "eau potable" en Ille-et-Vilaine (situation 2022)

□ Adhérent SMG Eau 35
— Limite de l'exercice de la compétence "Eau potable"

Sources : Données : IGN BD Topo, SMG Eau 35 (2022) ; (r) SMG Eau 35 ; Année : 2023

NOS MISSIONS

-  La sécurisation de l'alimentation en eau potable
-  L'assistance technique auprès des adhérents
-  La mise en œuvre d'actions d'économies d'eau
-  L'animation de l'observatoire départemental des services d'eau
-  La protection de la ressource en eau
-  La gestion de la ressource en eau souterraine
-  La gestion du fonds de renouvellement des réseaux de distribution

LES DATES-CLÉS



SOMMAIRE

04 LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS 2022

05 LES INSTANCES

6 TRAVAUX ET SÉCURISATION

8 LES ÉCONOMIES D'EAU

10 L'HYDROGÉOLOGIE AU SERVICE DE L'EAU POTABLE

12 LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

16 L'OBSERVATOIRE DE L'EAU POTABLE

17 LE PARTAGE D'EXPERTISES

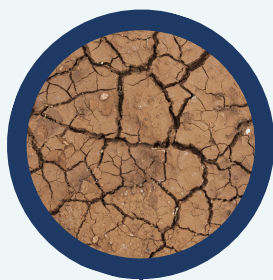
18 LA GESTION FINANCIÈRE

19 ACTIONS DE COMMUNICATION

20 LE SERVICE DU SMG EAU 35

21 LES PERSPECTIVES 2023

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS 2022



Sécheresse

- 💧 Réalisation de supports thématiques (guide) sur la "sécheresse".
- 💧 Comités sécheresse



Aqueduc Vilaine Atlantique (AVA)

- 💧 Les tuyaux du futur Aqueduc Vilaine Atlantique ont été acheminés en train depuis Pont à Mousson.
- 💧 Avancement des travaux.



Convention AELB (Agence de l'eau Loire-Bretagne) 2022-2024

Signature de la convention AELB (assistance technique, eau potable, assainissement, milieux aquatiques). Agence de l'eau Loire-Bretagne, CD 35, SMG Eau 35.



PSE : Paiements pour Services Environnementaux

Rémunération des agriculteurs volontaires pour leurs actions qui contribuent à préserver la qualité de l'eau.



CGLE 2022 (Carrefour de la Gestion Local de l'Eau)

Signature d'une convention afin d'accueillir le Syndicat des Eaux de l'Anjou au sein du pôle des syndicats départementaux d'eau potable du Grand Ouest.



« Trophées d'économies d'eau 2022 »

Le SMG EAU 35 récompensé par le Club des bonnes pratiques des économies d'eau.

LES INSTANCES

LE COMITÉ SYNDICAL

Dans un contexte de coopération départementale, chaque adhérent, ainsi que le Conseil Départemental, désignent un ou plusieurs délégués qui siègent au comité syndical. Il est composé de **18 membres**. Le nombre de membres par adhérent est déterminé suivant une clé de répartition : tranche de 5 millions de m³ consommés. Le comité s'est réuni 6 fois en 2022.

CCSPL

La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) est une instance représentant les usagers, les associations environnementales et de consommateurs, et les filières économiques. La première rencontre de la CCSPL du SMG Eau 35 s'est tenue le **22 septembre 2022**.

LE BUREAU SYNDICAL

Le bureau du syndicat est composé de 9 membres. Il exerce, par délégation du comité, certaines prérogatives en matière de ressources humaines, de passation de marchés publics (compris entre 100 000 et 500 000€ HT), d'étude des dossiers travaux inscrits au schéma et d'approbation des supports de communication.



1 Président

4 Vice-présidents

4 Membres du bureau



Joseph BOIVENT

Président



Michel DEMOLDER

1er Vice-Président
Représentant
commission "Protection et
amélioration de la qualité
eaux brutes"



Jean-François RICHEUX

2nd Vice-Président
Représentant
commission " Gestion et
optimisation des
ressources"



Teddy RÉGNIER

3^e Vice-Président
Représentant
commission "Maîtrise
des besoins et des
prospectives"



Rémi PITRÉ

4^e Vice-Président
Représentant
commission "Ouvrages
de sécurisation/
Travaux"



Georges DUMAS

Membre



Patrick HERVIU

Membre



Christian SORIEUX

Membre



YANN SOULABAILLE

Membre

TRAVAUX ET SÉCURISATION

LES TRAVAUX INSCRITS AU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL

Le SMG Eau 35 élabore le schéma directeur d'Alimentation en Eau Potable (AEP) d'Ille-et-Vilaine. Il assure ainsi :

- Le financement des ouvrages prévus au schéma Départemental et portés par les collectivités adhérentes,
- La cohérence au niveau départemental entre les projets et investissements portés par les collectivités adhérentes,
- L'assistance à la Maîtrise d'Ouvrage à ses adhérents pour certains projets : définition du programme, suivi des procédures administratives, suivi des études et des travaux...

Voici la représentation cartographique des travaux d'usines et de canalisations suivis par le SMG Eau 35 en 2022, dans le cadre du schéma directeur AEP de 2016 :

SÉCURISATION RIVE DROITE DE LA RANCE

Réservoir et aménagements à Blanche Roche

Maître d'ouvrage : Eau du pays de St-Malo

Rôle du SMG Eau 35 : **Financier**

Caractéristiques : **Nouveau réservoir 4 000 m³ et pompage de 600 m³/h**

Maître d'œuvre : **Artelia**

Stade : **Fin de travaux**

USINE DE FOUGÈRES

Création d'une nouvelle usine

Maître d'ouvrage : Eau du Pays de Fougères

Rôle du SMG Eau 35 : **Financier**

Capacité : **500m³/h³**

Stade : **Dossier de Consultation des Entreprises**

USINE DE BEAUFORT

Refonte de l'usine

Maître d'ouvrage :

Eau du Pays de St-Malo

Rôle du SMG Eau 35 : **Financier**

Capacité actuelle : **850 m³ /h**

Stade : **Consultation maitrise d'œuvre**

USINE DE ROPHEMEL

Modernisation de l'usine AEP

Maître d'ouvrage :

Collectivité Eau du Bassin Rennais

Rôle du SMG Eau 35 : **Financier**

Caractéristiques : **Refonte de l'usine**

Stade : **Marché attribué**

AQUEDUC VILAINE ATLANTIQUE

Cette liaison aura 2 rôles principaux :

• **Sécuriser l'alimentation en eau du département** d'Ille-et-Vilaine en assurant notamment le remplissage des différents barrages à l'automne et au printemps,

• **Assurer la desserte en pointe estivale** des zones touristiques (Morbihan, Saint Nazaire)...

Rôle du SMG Eau 35 :

Maître d'ouvrage/Financier

Caractéristiques :

59 km de canalisation

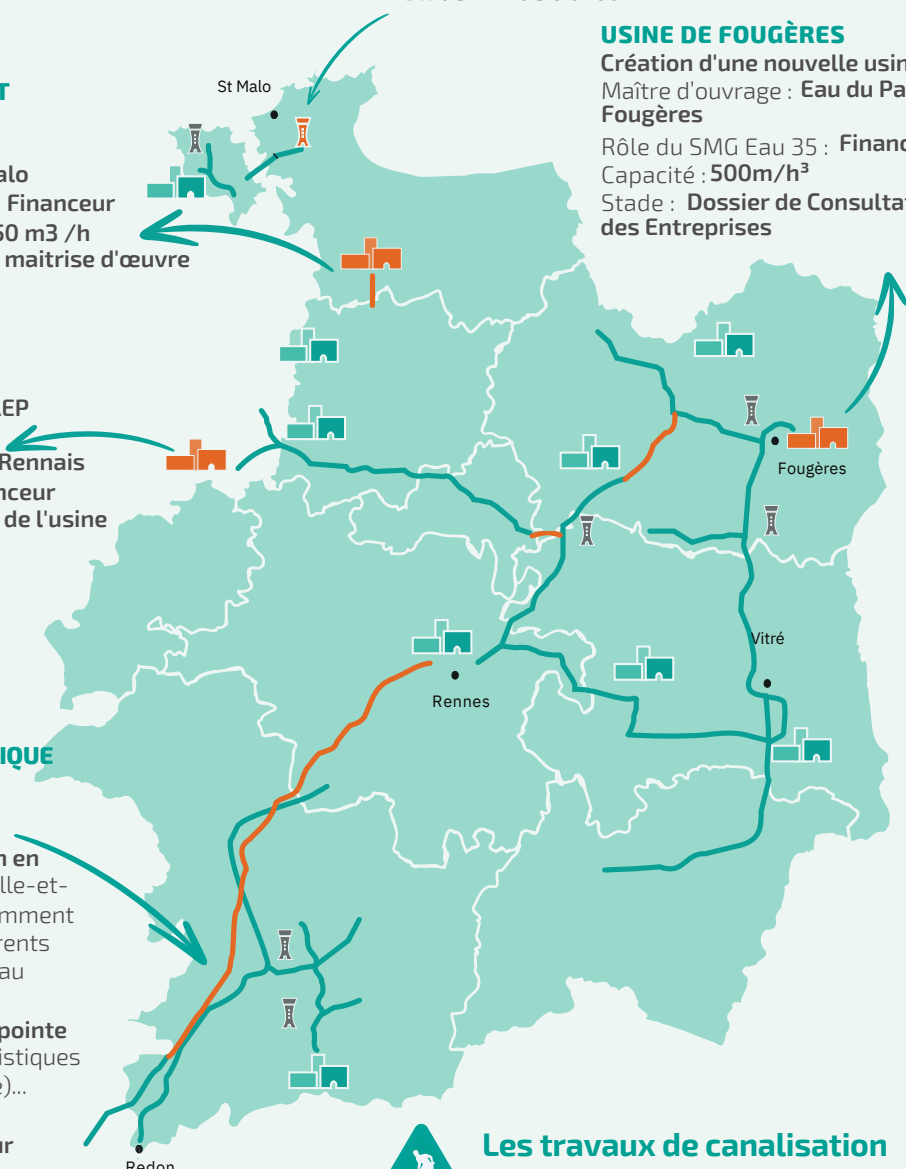
(diamètre 600/700) et 2

réservoirs de 5 000 m³

Maître d'œuvre :

Bourgeois-Safège

Stade : **Travaux sur l'ensemble des lots**



Les travaux de canalisation et d'usines d'eau potable

- Ouvrages réalisés dans le cadre du Schéma Départemental AEP (Alimentation en Eau Potable)
- Travaux inscrits au Schéma Départemental AEP et suivis par SMG Eau 35

AQUEDUC VILAINE ATLANTIQUE

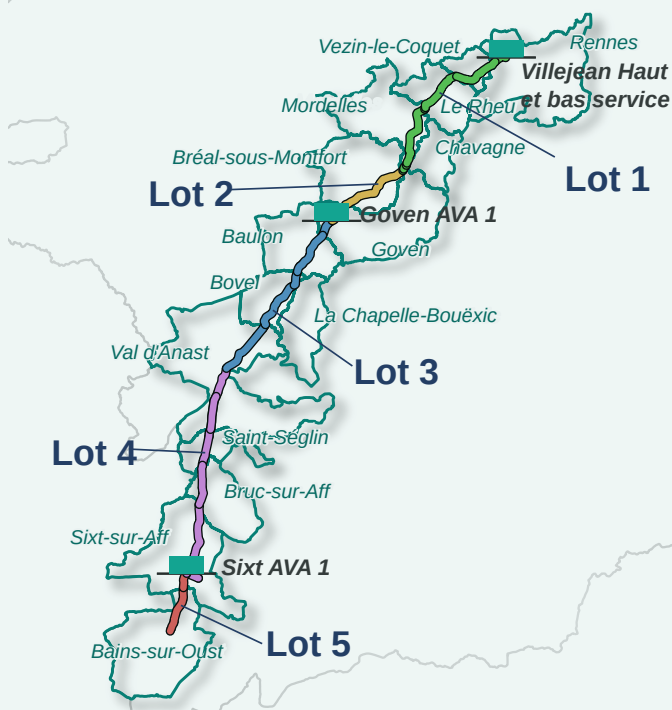
Démarrage des travaux

Apparu pour la première fois au schéma de sécurisation de 2000 en alternative de barrages sur l'ouest du département, l'Aqueduc Vilaine Atlantique va être totalement opérationnel pour début 2024. Suite au jugement du tribunal en novembre 2021, la troisième tranche entre Bains sur Oust et Rennes (Villejean) a été notifiée aux entreprises fin 2021.

Le temps de régler les soucis administratifs, réglementaires et financiers avec l'explosion de certains tarifs, ainsi que l'approvisionnement des tuyaux, les travaux de pose ont véritablement commencé en septembre 2022. Fin 2022, les lots canalisations 1,2,3 et 5 étaient bien avancés, ainsi que le réservoir de Goven.

Un chantier hors normes

- 59 kilomètres de canalisations de diamètre 600 et 700 mm entre Bains-sur-Oust et Rennes
- 2 réservoirs au sol de 5 000 m³ chacun à Goven et Sixt sur Aff
- 9 marchés et plus de 40 entreprises de travaux (titulaires et sous-traitants)
- 5 « micro-tunneliers » pour passer sous les voies les plus importantes
- Un suivi environnemental strict et un acheminement des tuyaux par trains diminuant de 70% l'émission de gaz à effet de serre par rapport à la route



Plan général Aqueduc Vilaine Atlantique (AVA)
Tracé projet

- Tracé projet AVA
- Lot 1, 2, ...
- Limite commune
- Limite département Ille-et-Vilaine
- Réservoir au sol



Des compétences variées

Pour la première fois, le SMG Eau 35 est maître d'ouvrage de travaux. Quatre agents interviennent pour le suivi des travaux, les paiements et la vie administrative des marchés, ainsi que pour la partie réglementaire (étude d'impact à compléter et à mettre à jour)



Réservoir de Goven



Tuyaux bardés à Vezin



Trancheuse dans grès rouges à Bréal

LES ÉCONOMIES D'EAU

PROGRAMME D' ACTIONS D'ÉCONOMIES D'EAU

Dans le cadre du schéma départemental, le SMG Eau 35 suit avec attention les évolutions des besoins en eau et les capacités des ressources existantes du département. Face au constat d'une augmentation accrue des consommations en eau depuis 2014, d'une tension sur les ressources en eau, notamment en période de sécheresse et du dynamisme démographique et économique, les élu.es du SMG Eau 35 ont défini un **programme d'actions d'économies d'eau en 2020 financé en partie par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne**. Il s'agit du premier programme d'économies d'eau porté par le SMG Eau 35.

Actions et diagnostics

Certaines actions sont mises en œuvre sur des territoires tests en Ille-et-Vilaine : Eau du Pays de Fougères, Eau des Portes de Bretagne, Syndicat des Eaux de la Forêt du Theil, la Communauté de Commune St Méen-Montauban et Eau du Bassin Rennais.

Les actions visent notamment à proposer des diagnostics individuels des consommations d'eau accompagnés de propositions d'actions d'économies d'eau et de leur suivi. Ils sont destinés aux communes, exploitants agricoles, commerçants et artisans, entreprises industrielles et du tourisme. Elles ont fait l'objet d'un marché avec un prestataire externe, de conventions avec la Chambre d'Agriculture de Bretagne et la Chambre de Commerce et d'industrie de Bretagne.

Le partenariat avec la CCI Bretagne a démarré en octobre 2022. Sur 1 an, 20 entreprises seront accompagnées. Il s'agira d'entreprises les plus consommatrices sur le réseau sur la période 2015-2019 et selon une répartition géographique des entreprises en Ille-et-Vilaine (hors Eau du Bassin Rennais).

Observatoire des consommations d'eau

Suite au projet régional *De l'Eau pour Demain*, le SMG Eau 35 poursuit la création d'un observatoire des consommations d'eau par catégorie d'utilisateur. Les contributions de la SAUR et du BRGM ont permis de définir une méthodologie générale. Le SMG Eau 35 peut à présent se saisir des résultats et améliorer cette méthodologie. Une phase test de l'outil sera menée en 2023.

Le SMG Eau 35 a suivi aussi les projets en lien avec la gestion de l'eau portés par les acteurs locaux dont les études de gestion quantitative de l'eau sur les bassins de la Vilaine, du Couesnon et de la Rance Frémur Baie de Beaussais.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2021 et 2022, 28 communes, 6 entreprises (commerçants et artisans) et 26 exploitants agricoles ont bénéficié d'une expertise eau.





De gauche à droite :

Hervé PAUL – Vice-président de la FNCCR, Bérangère COUILLARD – Secrétaire d'État à l'Écologie, Teddy REGNIER : vice-président maîtrise des besoins et prospectives au SMG eau 35, Michel DEMOLDER : vice-président à la qualité de l'eau au SMG eau 35, Mélina AINAOUI Chargée de mission Économies d'eau au SMG eau 35, Jean LAUNAY : président du Comité National de l'Eau, Jean-François RICHEUX : vice-président à la ressource en eau au SMG eau 35

LE PROJET "DE L'EAU POUR DEMAIN"



Il vise à mieux comprendre et à anticiper l'évolution des besoins en eau et des ressources à l'échelle de la Région Bretagne, dans un contexte de changements climatiques et de hausse de la consommation d'eau potable.

D'une durée de 3 ans, le projet est porté par le SDAEP 22, Eau du Morbihan, le SMG Eau 35, le Département du Finistère et le BRGM.

En 2022, les études sur les différents thèmes du projet suivantes ont été poursuivies :

- ◆ La gestion des retenues d'eau utilisées pour l'alimentation en eau potable. Avec la production d'un indicateur de risque de défaillance.
- ◆ La création d'un observatoire des consommations d'eau par type d'abonné (domestiques, agriculteurs, industriels, autres professionnels). Une méthodologie générale a été définie. Les partenaires du projet peuvent à présent la perfectionner et l'approprier aux caractéristiques locales.
- ◆ Le suivi des études réalisées par le BRGM sur les stratégies de gestion des ressources souterraines.

LE SMG EAU 35 RÉCOMPENSÉ

Ce jeudi 24 novembre 2022 s'est déroulée à Paris la deuxième édition des « Trophées des économies d'eau ». Le Club des bonnes pratiques des économies d'eau animé par la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies) a récompensé huit structures à l'occasion du congrès des maires de France.

Étaient présents : Jean Launay, président du Comité national de l'eau, Hervé Paul, vice-président de la FNCCR en charge du cycle de l'eau et Bérangère Couillard, secrétaire d'État chargée de l'écologie.

En 2022, le Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine fait partie des huit lauréats grâce à ses actions auprès des professionnels, à la fois, dans le suivi des consommations d'eau par catégorie d'utilisateurs et dans la proposition d'actions opérationnelles d'économies d'eau.



L'HYDROGÉOLOGIE AU SERVICE DE L'EAU POTABLE

ASSISTANCE DU SMG EAU 35

L'assistance à maîtrise d'ouvrage du SMG Eau 35 s'est concrétisée en 2022, essentiellement autour de 3 projets :

Captage de l'Herbage

Réalisation d'un forage de reconnaissance sur le site du captage de l'Herbage à Dingé pour la Communauté de Communes Bretagne Romantique. Le puits de l'herbage d'une profondeur d'environ 10 mètres connaît des problèmes récurrents de qualité liés à la présence de matière organique. L'objectif est de regarder si les eaux plus profondes sont de meilleures qualités.

Captages de la Tournerie

Une étude hydrogéologique a été lancée en 2022 sur le bassin tertiaire des captages de la Tournerie à Gahard exploité par la Collectivité Eau du Bassin Rennais dans le but de :

- ◆ Déterminer la géométrie du bassin tertiaire présent au niveau du captage et ses capacités aquifères (étendue du bassin, aire d'alimentation, volume annuel mobilisable, ...).
- ◆ Déterminer l'origine de la présence de COT (Carbone Organique Total) et Sélénium dans les eaux brutes captées à la station de la Tournerie.
- ◆ Déterminer l'origine du vieillissement prématuré de certains ouvrages
- ◆ Proposer un régime de production et/ou des travaux et des aménagements garantissant à la fois les capacités de l'aquifère, la pérennisation des ouvrages et l'amélioration de la qualité des eaux exploitées.



Réalisation du sondage de reconnaissance sur le site de l'Herbage à Dingé

Recherche sur le secteur de Langon

Il s'agit de la mise en œuvre de la 2^e phase de recherche sur le secteur de Langon pour le Syndicat Mixte de Production d'eau Potable Ouest 35. Le but est de réaliser des investigations complémentaires sur 4 secteurs pour en définir plus précisément le réel potentiel de production. Elles comprendront ainsi :

- ◆ La prospection géophysique : sondages électromagnétiques, sondages électriques et panneaux de résistivité,
- ◆ La réalisation de piézomètres avec coupes géologiques et analyses granulométriques pour parfaire notre connaissance du sous-sol,
- ◆ Des analyses de la qualité des eaux souterraines,
- ◆ Un suivi des niveaux d'eau des piézomètres pendant 1 an afin d'évaluer, par modélisation, la diffusivité de l'aquifère et le degré de colmatage des berges de la Vilaine qui l'alimentent,
- ◆ La simulation d'un nouveau prélèvement sur forage à proximité du puits P2,
- ◆ La réalisation de forages de reconnaissance en fonction des résultats obtenus précédemment,
- ◆ La réalisation d'essais de pompage par paliers au niveau de ces forages de reconnaissance.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour ces 3 programmes, le SMG Eau 35 a accompagné les collectivités concernées dans l'élaboration des programmes d'études et/ou travaux ainsi que dans la réalisation des pièces techniques des marchés afin de retenir les prestataires. Le SMG Eau 35 apporte également une aide financière.

LES ÉTUDES PORTÉES PAR LE SMG EAU 35

Le SMG eau 35 et le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) ont décidé de mener plusieurs programmes de recherche et de développement partagés afin d'améliorer la connaissance et la gestion des eaux souterraines.

SEAUS : Méthodologie pour la mise en place d'un système de Suivi et d'alerte des EAUx Souterraines en Ille-et-Vilaine.

Cette étude vise, dans un premier temps, à identifier et à discuter des différentes modalités d'élaboration des seuils de gestion en fonction des données disponibles. Le BRGM doit, par ailleurs, proposer une méthodologie théorique de définition de ces seuils pour couvrir les différents cas de figure possibles (contextes et connaissances disponibles). Enfin, si le contexte et les données disponibles le permettent, le BRGM mettra en œuvre cette méthodologie sur 3 ouvrages exploités d'Ille-et-Vilaine, avant d'envisager un déploiement plus global.

CARR'EAU 35 : Étude d'opportunité et d'intérêt pour l'utilisation des eaux des carrières dans le département de l'Ille-et-Vilaine.

- ◆ Afin de disposer d'un inventaire le plus exhaustif possible des carrières existantes en Ille-et-Vilaine, qu'elles soient en activité ou non.
- ◆ Une sélection de 5 sites dits « présélectionnés » avec un intérêt à court terme fera l'objet d'une analyse plus détaillée (le fonctionnement hydrogéologique, les volumes d'eau disponibles, les enjeux du territoire, les possibles incidences).

ICARE 35 : Identification et Caractérisation des Aquifères tertiaires et quaternaires stratégiques d'Ille-et-Vilaine.

13 bassins sédimentaires avaient fait l'objet d'une étude poussée, aboutissant à la rédaction de fiches descriptives détaillées. En Ille-et-Vilaine, 13 autres bassins sédimentaires exploités pour l'eau potable dans le département ont été recensés, mais ils n'ont pas fait l'objet d'une étude approfondie. Le SMG Eau 35 et le BRGM souhaitent engager un partenariat afin de réaliser des fiches descriptives. Les objectifs sont :

- ◆ Réaliser une étude bibliographique pour chacun des 13 bassins étudiés ;
- ◆ Fournir une description de la géométrie et de la géologie des bassins ;
- ◆ Fournir des éléments d'appréciation de l'exploitation des eaux souterraines (prélèvements) ;
- ◆ Collecter, traiter et valoriser les données de qualité des eaux et d'occupation des sols ;
- ◆ Fournir des éléments permettant d'appréhender l'évolution quantitative de la ressource (évolution des niveaux et des débits) ;
- ◆ Établir un bilan et identifier les besoins de connaissance, au vu de l'intérêt du bassin.



LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU



PROTECTION DES CAPTAGES

Le SMG Eau 35 est engagé depuis 1998 sur le volet qualité qui comprend notamment la protection des captages. En 2022, en Ille-et-Vilaine, 71 captages d'eau potable sur 72 sont protégés, représentant 98 % du volume distribué.

Le SMG Eau 35 apporte une assistance technique aux collectivités Maître d'ouvrage pour la mise en œuvre et l'actualisation des périmètres.

Le SMG Eau 35 participe également au financement des études nécessaires à la définition des périmètres de protection avant déclaration d'utilité publique (DUP) et des opérations techniques et administratives après DUP.

Surveillance des périmètres de protection

Afin de permettre une protection effective des captages, le SMG Eau 35 assiste les collectivités productrices dans le suivi des périmètres de protection de captages (PPC) depuis 2010.

La démarche utilisée consiste en une surveillance basée sur une observation de terrain avec la présence d'élus et/ou techniciens des collectivités Maître d'Ouvrage.

Avancement des procédures PPC

1 procédure initiale

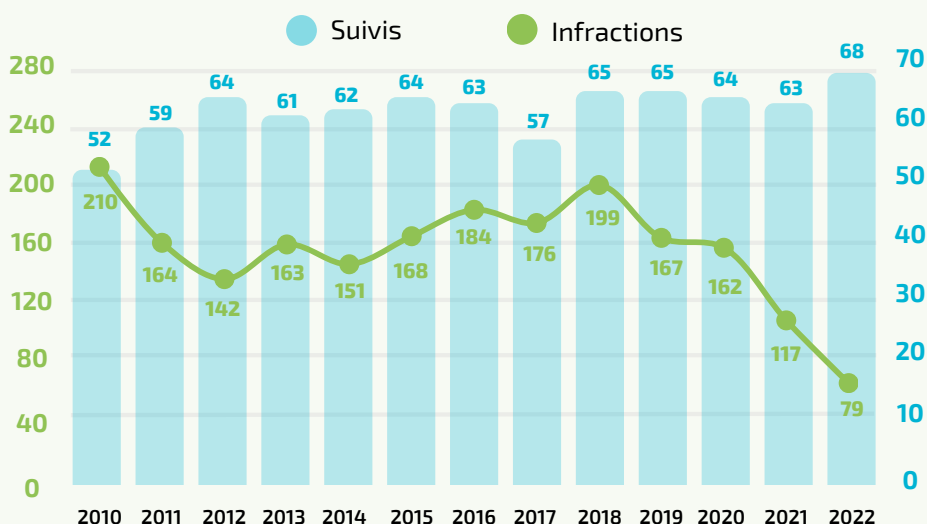
66 procédures terminées

5 actualisations en cours :

- 2 Études en cours
- 1 En phase de dépôt du dossier pour l'enquête publique
- 2 Dossiers déposés pour l'enquête publique (dont le dernier captage non protégé)

Les irrégularités et observations constatées sont traitées au niveau d'une base de données élaborée par le SMG Eau 35. Des fiches observations sont transmises par la collectivité productrice aux personnes concernées.

Enfin, un point sur les travaux à la charge des collectivités est aussi réalisé.



Diminution régulière des infractions depuis 2018 avec une baisse substantielle en 2021, qui se poursuit en 2022.

Le Bilan 2022 de l'activité "Suivi PPC"

12 collectivités productrices

79 Infractions constatées

69 Périmètres surveillés

68 Suivis effectués



En 2022 le SMG EAU 35 a :

- ◆ Mené à bien le suivi de 69 captages sur 72
- ◆ Effectué des interventions particulières sur le terrain et répondu à des demandes spécifiques (agriculteurs, bureaux d'études, syndicats, ...)
- ◆ Analysé les résultats des infractions afin de les exposer à différentes instances et dans diverses publications
- ◆ Présenté aux agriculteurs, le bilan du suivi des Périmètres de Protection des Captages de la Tournerie et du Ponçonnet
- ◆ Continué le travail en commun avec le Conseil Départemental 35, sur le droit de préemption pour la préservation des ressources en eau destinées à la consommation humaine dans l'aire d'alimentation des captages AEP
- ◆ Exposé le bilan départemental des suivis PPC et renseigné sur le droit de préemption élargi aux syndicats mixtes de production d'eau potable, lors de la journée « ressources » du 7 avril
- ◆ Contribué aux 5 réunions du Groupe de Travail Ressources et Alimentation en Eau Potable (GTRAEP) gérées par l'ARS
- ◆ Poursuivi les démarches concernant l'Assainissement Non Collectif (recueil des données et analyse des résultats)
- ◆ Vérifié la conformité des documents d'urbanisme et rédigé des avis sur des PLUi et PLU mis en consultation, aux personnes publiques associées ou en enquête publique
- ◆ Mis à jour, les coordonnées des exploitations agricoles

L'EAU EST RARE ET FRAGILE,
NOUS NOUS DEVONS DE LA
PROTÉGER



Implantation d'une prairie en zone sensible, captage de Chêze - Canut

PROGRAMME BASSIN VERSANT

Le SMG Eau 35 accompagne depuis 2002 les programmes de reconquête de la qualité de l'eau en amont de toutes les prises d'eau potable du département.

11 programmes « bassins versants » font l'objet de financements par le SMG Eau 35. Plusieurs contrats ont été regroupés en 2022 pour une animation pilotée par des EPTB (Établissement public territorial de bassin).

Ces financements permettent aux maîtres d'ouvrage (producteurs d'eau potable ou EPTB) d'engager de nombreuses actions dans le domaine de la lutte contre les pollutions diffuses : actions agricoles, accompagnement des collectivités pour la réduction de l'utilisation des phytosanitaires, suivis de la qualité de l'eau, éducation à l'environnement, actions relatives aux captages prioritaires superficiels...



Captages et BV financés par le SMG Eau 35 pour les actions qualité
En 2022

- Bassin versant subventionné
- ▲ Captage superficiel
- Cours d'eau principaux
- Limite département Ille-et-Vilaine

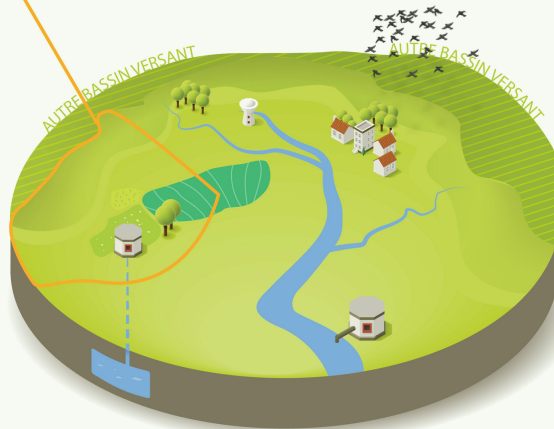
Sources : Données : IGN BD Topo, SMG Eau 35 (2022) ; (r) SMG Eau 35 ; Année : 2023



LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2022, le SMG Eau 35 a financé 450 000€ animation d'actions de reconquête de la qualité sur les Bassins Versants en amont de captages superficiels.

AIRE D'ALIMENTATION DE CAPTAGE



LES CAPTAGES PRIORITAIRES

En Ile-et-Vilaine, 17 captages sont déclarés prioritaires pour leurs teneurs en nitrates et/ou en pesticides. Cinq d'entre eux sont des captages souterrains. Une assistance technique et financière du SMG Eau 35 est apportée aux collectivités propriétaires de ces captages souterrains afin de les accompagner dans la mise en œuvre d'un programme d'actions : études de délimitation des aires d'alimentation de captage (AAC) et diagnostics territoriaux des pressions agricoles et non agricoles.

Avancement des procédures "captages prioritaires souterrains" en 2022

Pour l'ensemble des 5 captages prioritaires souterrains, les aires d'alimentation ont été délimitées; En termes de mise en œuvre des actions de reconquête de la qualité de l'eau, la situation est la suivante :

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2022, le SMG Eau 35 finance 76 500€ aux collectivités portant des actions sur l'ensemble des 5 captages ci-dessous.

LA GENTIÈRE

Arrêté préfectoral du programme d'actions reconduit

LA COUYÈRE

Arrêté préfectoral du programme d'actions reconduit

AULNAIS-MÉJANOT

Pas de prolongation de l'arrêté de programme d'actions suite à un fort engagement des agriculteurs sur ce territoire. Toutefois, la collectivité Eau des Portes de Bretagne accompagnée d'Eaux et Vilaine poursuit l'accompagnement individualisé et collectif de l'ensemble des agriculteurs concernés.

VAU REUZÉ

Pas de programme d'actions à proprement parler, mais les agriculteurs engagés dans le projet PSE du SMG Eau 35 bénéficient d'un accompagnement individualisé porté par la collectivité *Eau du Bassin Rennais*.

LE CHALONGE

Un programme d'actions est engagé (il n'a toutefois pas fait l'objet d'un arrêté préfectoral). Ce programme d'action est acté dans le contrat de bassin versant de l'Oudon.

LES PROJETS SUIVIS EN 2022

PROGRAMME "TERRES DE SOURCES"

Valorisation des produits agricoles respectueux de l'environnement provenant des zones d'alimentation des captages. (Collectivité Eau du Bassin Rennais)

ÉTUDE ET MISE EN PLACE DE PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Sur le bassin versant de Beaufort (Eau du pays de Saint-Malo)

LE PAIEMENT POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

DÉFINITION

Le Paiement pour Services Environnementaux (PSE) est un outil qui permet de rémunérer les agriculteurs pour des actions qui contribuent à restaurer ou maintenir la préservation de la qualité de l'eau.

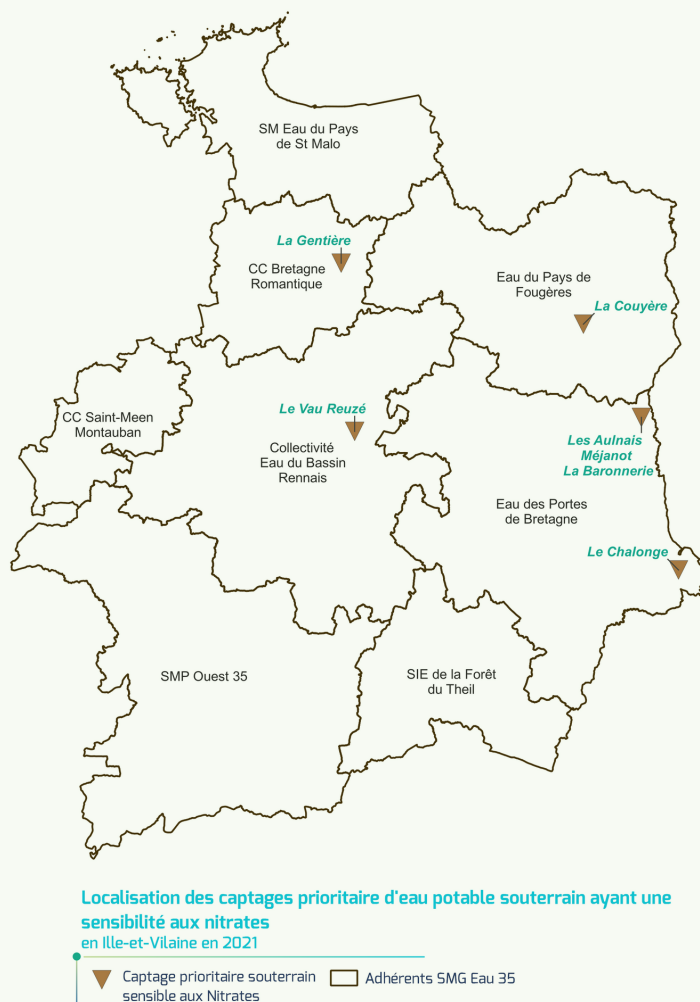
Dans le cadre de son rôle d'assistant auprès des collectivités en charge des 5 captages prioritaires souterrains, le SMG Eau 35 a également répondu à l'appel à initiative de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne portant sur l'expérimentation PSE (sur 5 ans), afin de poursuivre et d'amplifier les actions mises en œuvre sur ces territoires afin de réduire les concentrations en nitrates.

La rémunération des agriculteurs est calculée en fonction de l'atteinte d'objectifs de résultats mesurés par l'intermédiaire de deux indicateurs :

- Les concentrations en azote potentiellement lessivables présentent dans le sol avant la période de drainage (mesure de Reliquat Début Drainage).
- La couverture des sols pour limiter les fuites d'azote.

La saison 2021-2022 a été la première pour la mise en œuvre des PSE. Elle a été marquée par une sécheresse estivale importante (peu favorable à l'assimilation de l'azote par les plantes) et un automne très doux (favorable à la minéralisation de l'azote). Aussi, les reliquats azotés, (c'est-à-dire la mesure de la quantité d'azote minéral qui est disponible dans le sol à un moment donné.) début drainage, ont été trop élevés pour 73 % des exploitations.

Toutefois, en moyenne, les exploitations agricoles engagées vont percevoir 3 500 €. Pour la saison 2021-2022, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne a participé à hauteur de 68 350 € et le SMG Eau 35 a apporté 7 970 €.



SUIVI DES ZONES HUMIDES

Du captage de la Ferrière (CC Bretagne Romantique)

IL EXISTE D'AUTRES ACTIONS EN PRÉPARATION

Construction de groupes ecophyto autour des captages concernés par la présence de métabolites de pesticides. Les volumes financiers et les besoins en assistance technique sont très variables selon les actions.

L'OBSERVATOIRE DE L'EAU POTABLE

LE RAPPORT ANNUEL DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE

L'édition de ce rapport est le résultat d'un long processus de bancarisation, de validation, de compilation de la donnée provenant des divers producteurs.

Il a pour objectif de partager, avec tous les acteurs intéressés par la thématique de l'eau potable, des données objectives sur les principaux enjeux de l'eau potable en Ille-et-Vilaine.



Le rapport expose dans un seul document toutes les composantes de la gestion des services publics et soulève les principaux enjeux de l'eau potable.

- ◆ Une hausse continue des consommations d'eau potable au cours des dernières années
- ◆ Le maintien des bonnes performances techniques des réseaux et des usines
- ◆ Le prix de l'eau potable en milieu urbain et rural

En 2022, il consacre un zoom de 4 pages sur l'utilité d'un outil de suivi des consommations selon la catégorie d'usagers (particulier, industriel, agriculteur...)

Le rapport annuel se construit en 4 étapes :

01

DE MAI À
SEPTEMBRE

Collecte des données techniques et financières des 15 rapports sur le prix et la qualité du service (RPQS) confiés au SMG Eau 35.

Contrôle et consolidation des données

02

DE JUIN À
NOVEMBRE

Réalisation et présentation des RPQS eau potable soit 65 % des services AEP

Collecte des RPQS réalisés par les autres collectivités.

03

EN
DÉCEMBRE

Diffusion des données sur le site de l'Observatoire national



04

DE JANVIER
À MARS

Réalisation du rapport annuel des services d'eau potable (800 exemplaires envoyés notamment à l'ensemble des communes d'Ille-et-Vilaine)

LE PARTAGE D'EXPERTISES

LA VEILLE JURIDIQUE

Chaque mois, une veille juridique éditée par le SMG Eau 35, commente et analyse les principaux textes législatifs et réglementaires ainsi que les jurisprudences qui font l'actualité du droit de la fonction publique à l'échelle locale et nationale.

Les informations sont issues de différentes sources : journaux officiels, recueils des actes administratifs de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, Gazette des communes, lettre d'information du Ministère de la transition écologique et solidaire.

En 2022, la veille juridique a été particulièrement dense avec l'actualité sur la sécheresse et les économies d'eau.



Consulter la veille juridique

11 BULLETINS EN 2022

40 DESTINATAIRES

LE RÉSEAU DE PARTENAIRES

RÉGION BRETAGNE

- Assemblée bretonne de l'eau
- SRADDET
- Recherches scientifiques avec le CRESEB

GTRAEP

- Dossiers sur les captages AEP
- Révision de la charte des périmètres de protection

CONFÉRENCE BRETILLIENNE DE L'EAU

Partage des enjeux de l'eau en Ille-et-Vilaine

PÔLE SDAEP GRAND OUEST

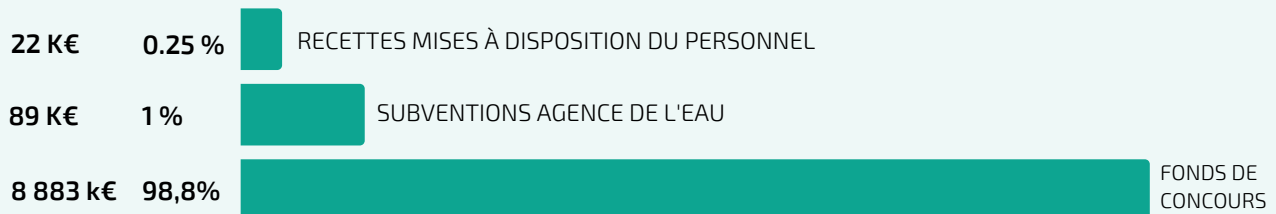
- Dossiers loi NOTRe
- Organisation du carrefour des gestions locales de l'eau
- Augmentation des besoins en eau
- Réunions techniques : SIG/informatique
- Hydrogéologie

LA GESTION FINANCIÈRE



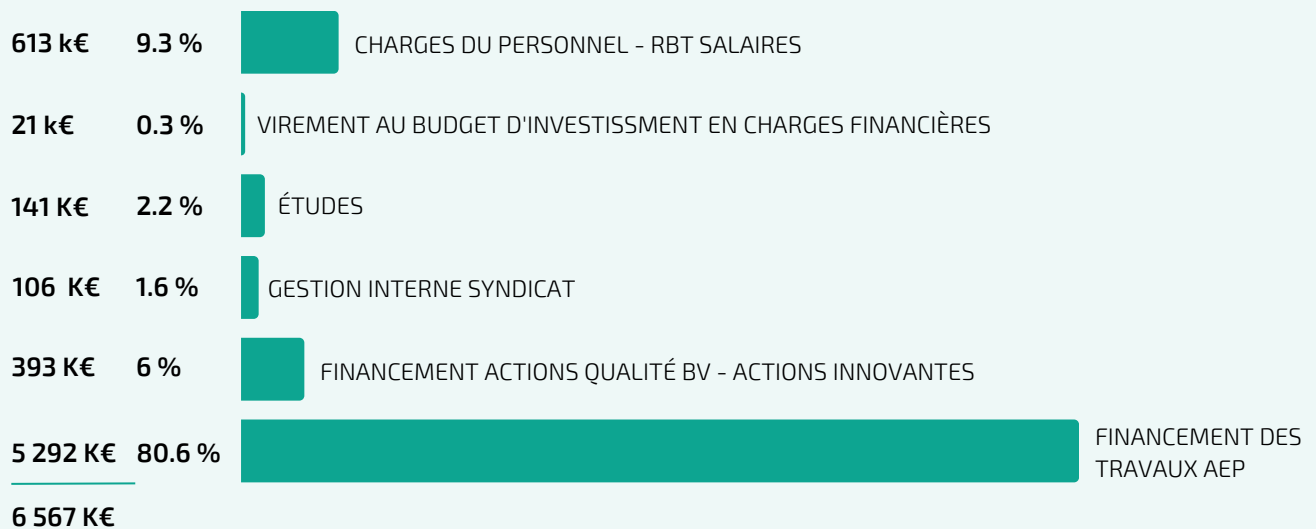
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes du SMG Eau 35 proviennent de la participation perçue sur les volumes d'eau facturés : le fonds de concours. La gestion du fonds de concours est une mission essentielle du SMG Eau 35. Sa valeur est fixée tous les ans par le comité. Elle se maintient à 0,17 €/m³ en 2022.



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement correspondent essentiellement aux travaux de sécurisation, liés au financement des travaux AEP (80.6 %).



LA GESTION FINANCIÈRE DU SMG EAU 35 PRÉSENTE 3 PARTICULARITÉS NOTABLES :

1

Les recettes proviennent exclusivement du fonds de concours

2

En 2022, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 34 millions d'euros TTC et correspondent quasi exclusivement aux travaux de l'Aqueduc Vilaine Atlantique (AVA).

3

Près de 81 % des dépenses de fonctionnement sont destinées au financement des infrastructures

ACTIONS DE COMMUNICATION

Évènement



Participation du SMG Eau 35 à la 23e édition du CGLE Carrefour des Gestions Locales de l'Eau - juin 2022

Support papier



- 🔹 Rapport d'activité 2021 - juin 2022
- 🔹 Rapport annuel des services AEP d' Ille-et-Vilaine - septembre 2022
- 🔹 Plaquette de présentation du SMG Eau 35 - décembre 2022
- 🔹 Supports de communication sécheresse (communication de crise)

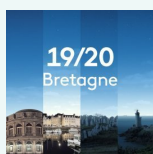
SMG35.fr

- 🔹 25 actualités publiées
- 🔹 1 newsletter envoyée

Relation presse

- 🔹 Communiqué de presse L'Aqueduc Vilaine Atlantique (AVA)
- 🔹 Dossier de presse AVA
- 🔹 Point presse jeudi 23 juin 2022 - Réception d'un train amenant 15 wagons de 18 tuyaux soit 405 tuyaux
- 🔹 Articles sur la sécheresse

Reportage TV



JT 19/20 France 3 Bretagne - Émission du mercredi 28 septembre 2022

LES SERVICES DU SMG EAU 35



LES MOYENS HUMAINS



En savoir plus
sur les agents
du syndicat :



Le SMG Eau 35 s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire de 11 agents avec une parité respectée. Pour accomplir ses missions, le SMG Eau 35 est organisé en 4 pôles :

- 💧 L'administration
- 💧 La sécurisation de l'alimentation en eau potable
- 💧 La protection et la gestion de la ressource
- 💧 L'observatoire de l'eau potable et les économies d'eau



RENCONTRES SPORTIVES

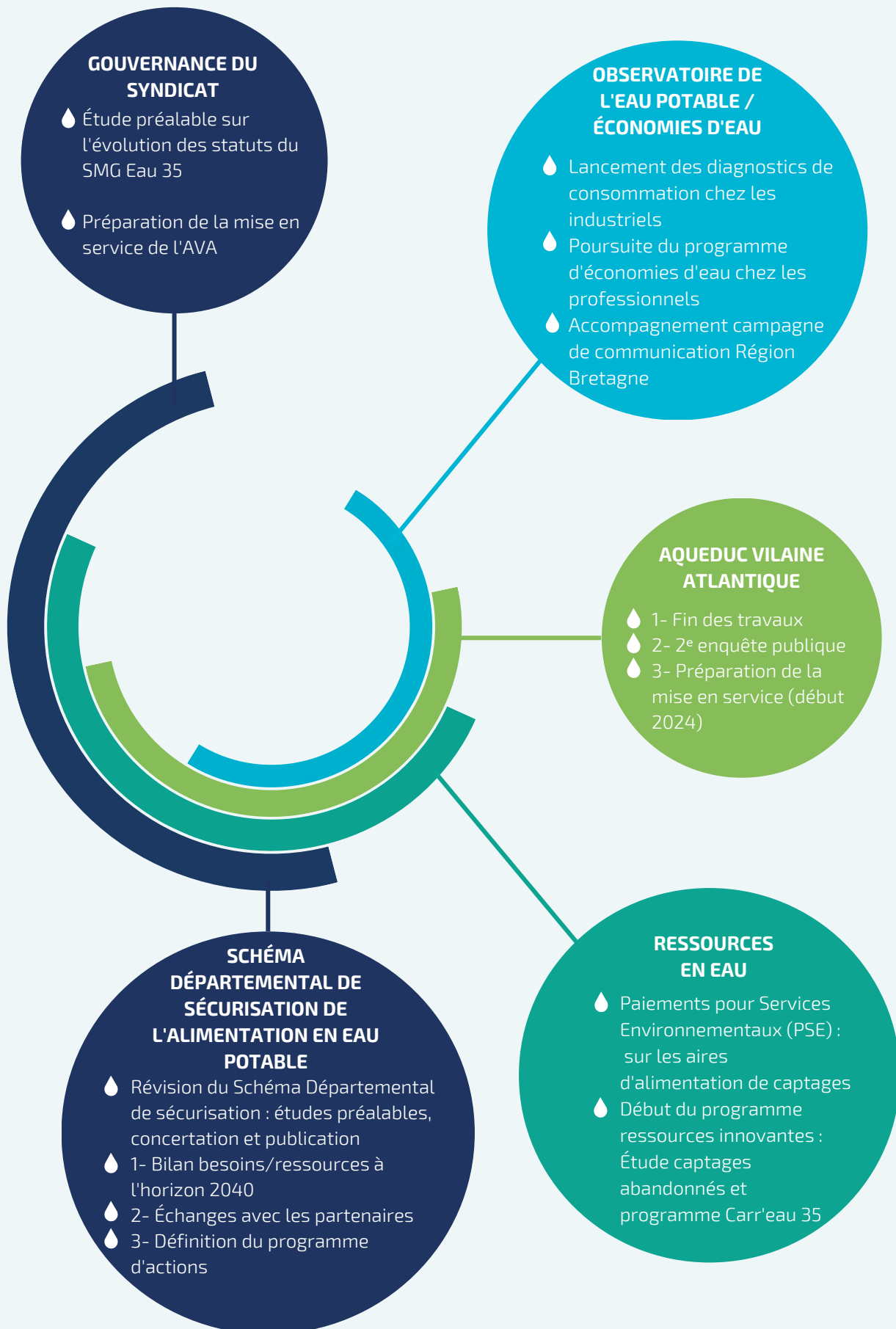
Chaque année, l'équipe du SMG Eau 35 participe à des rencontres sportives.



De gauche à droite :
Olivier CHAUVIERE Hydrogéologue - captages prioritaires au SMG Eau 35, Mélina AINAOUI Chargée de mission Économies d'eau au SMG Eau 35, Olivier VINCENT Mise en place des périmètres de protection des captages - Action Bassin Versant au SMG Eau 35



LES PERSPECTIVES 2023



RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR

eau35.fr



L'organisation territoriale de l'exercice de la compétence "eau potable" en Ille-et-Vilaine (situation 2023)

- Adhérent SMG Eau 35
- Limite de l'exercice de la compétence "Eau potable"



Sources : Données : IGN BD Topo, SMG Eau 35 (2023) ; (r) SMG Eau 35 ; Année : 2023

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR
www.smg35.fr



Nous contacter :
2D Allée Jacques Frimot, 35000 Rennes
Tel : 02 99 85 50 69
Fax : 02 99 85 52 35
contact@smg35.fr

